

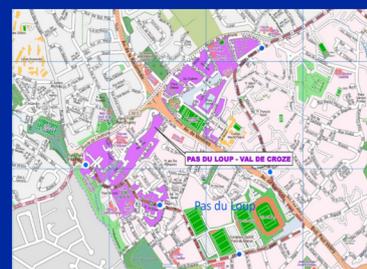


## PROJET DE QUARTIER PAUL VALÉRY - PAS DU LOUP - VAL DE CROZE

Au sein de la ville de Montpellier, le quartier prioritaire **Pas du loup-Val de Croze** est situé au sud-ouest. Il faut distinguer au sein de ce QPV deux sous-quartiers, la cité Paul Valéry et Val-de-Croze, séparés par l'avenue de Vanières. Le QPV est inclus dans le périmètre du grand quartier Croix d'Argent. Composé essentiellement de logements sociaux (ACM Habitat), il bénéficie d'une connexion limitée au réseau de transports en commun, mais l'arrivée de la ligne 5 permettra de désenclaver le quartier à partir de la fin de l'année 2025.

Le quartier dispose d'écoles maternelles et primaires qui accueillent les élèves habitant le quartier (école maternelle Boulanger et Hélène Boucher, école primaire Schœlcher et Savary, école maternelle et primaire Olympe de Gouges). À noter que la construction de nouvelles résidences autour du QPV pourrait à terme accentuer la pression démographique au sein des écoles. En bordure du QPV se trouve le collège Marcel Pagnol. Trois crèches associatives se situent au sein du QPV (Bamboubulle, la Belle Journée et Ribambelle). Une crèche municipale (Dolto) et un EHPAD (Demangel) se situent en bordure du QPV. Le quartier dispose en outre de nombreux équipements sportifs (terrain de football Paul Valéry, piscine Spilliaert, gymnase Marcel Cerdan) d'aires de jeux et d'un espace vert d'importance à Val de Croze (le parc de Bagatelle). Par ailleurs, une Maison pour tous agréée Centre Social se situe au cœur de Val de Croze (Michel Colucci) et deux autres à proximité immédiates du QPV (Antoine de Saint-Exupéry et Marcel Pagnol). Le quartier peut compter sur quelques associations qui se réunissent régulièrement au sein du réseau d'acteurs Pas du Loup-Val de Croze, favorisant la connexion entre les deux sous-quartiers ainsi que l'impulsion et la coordination de projets.

Concernant les faiblesses du quartier, on dénombre assez peu de commerces de proximité, d'équipements et d'associations culturelles. De plus, le QPV doit faire face à un trafic de stupéfiants persistant sur certains secteurs.



### POPULATION

- 3500** Habitants
- 37%** – de 25 ans (38 % à l'échelle communale)
- 19%** 60 ans et + (19 % à l'échelle communale)
- 42%** Part des familles monoparentales (24 % à l'échelle communale)
- 36%** Part des ménages d'une personne (53 % à l'échelle communale)
- 10%** Taux de sur occupation des logements (9 % à l'échelle communale)
- 15%** Part de la population étrangère (14 % à l'échelle communale)

### REVENUS

- 70%** Part des habitants sous le seuil de pauvreté (38 % à l'échelle communale)

### ÉDUCATION

- 17%** Part des élèves en retard scolaire en 6ème (6 % à l'échelle communale)

### EMPLOI

- 49%** Taux d'emploi des 15-64 ans (52 % à l'échelle communale)



### 3 PRIORITÉS POUR 2024

#### AGIR SUR LA SÉCURITÉ, PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

-  • Renforcer le lien police/population, notamment lors de divers événements organisés au sein du quartier
-  • Étudier les possibilités de renforcement de la vidéoprotection sur certains secteurs sensibles du quartier
-  • Renforcer les actions de sensibilisation sur la sécurité routière/prévention
-  • Mettre en place des actions d'«aller-vers» en ciblant les jeunes consommateurs de stupéfiants
-  • Renforcer les actions de sensibilisation et d'éducation sur le tri et la diminution des déchets
-  • Profiter de l'arrivée de la ligne 5 du tram pour travailler sur l'implantation de nouveaux commerces en lien avec les bailleurs, d'équipements sportifs et culturels

#### AGIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE, DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DU SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

-  • Favoriser la médiation par la présence d'adultes relais, d'éducateurs de rue et renforcer le dialogue entre les parents et les institutions en ciblant davantage les pères
-  • Mettre en place des mesures alternatives aux exclusions scolaires
-  • Mettre en place une commission jeunesse visant à développer des actions répondant à leurs besoins, notamment dans le champ culturel
-  • Structurer un réseau parentalité

#### FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

-  • Améliorer le repérage et la prise en charge des différentes pathologies pédiatriques, notamment dans le champ de la santé mentale
-  • Renforcer le soutien à l'accès aux droits et aux démarches administratives
-  • Renforcer l'offre de cours de FLE (Français Langue Étrangère)

#### LES INSTITUTIONS ET LIEUX RESSOURCES

Le chef de projet territorial politique de la ville

Le délégué du préfet

Le coordonnateur du territoire

Les 3 Maisons pour tous

ACM Habitat

#### QUELQUES PROJETS À VENIR

Arrivée de la ligne 5 du tram en 2025

Dans le cadre du Plan École 2030, végétalisation de la cour de l'école Victor Schœlcher

Rénovation de l'esplanade Paul Valéry

Rénovation du gymnase Marcel Cerdan

LES PROJETS DE QUARTIER

CONTRAT DE VILLE

Légende



Éducation et jeunesse



Accès aux droits et le lien social



Sécurité - Tranquillité publique et le cadre de vie



Emploi et l'entrepreneuriat